



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-54035>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **26-54035**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SDIS des Alpes-Maritimes

Correspondant : Président du Conseil d'Administration

Adresse : 140 av Maréchal de Lattre de Tassigny , CS90099, 06273 Villeneuve-Loubet Cedex

Coordonnées :

Téléphone : 0493227600

Courriel : demat@sdis06.fr

Adresse internet : <https://www.sdis06.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Prestations de traitement des nuisibles rampants et volants pour les bâtiments du SDIS des Alpes Maritimes

Lieu d'exécution : 140 av Maréchal de Lattre de Tassigny, 06273 Villeneuve-Loubet Cedex

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le présent marché concerne des prestations de traitement des nuisibles dans l'ensemble des sites du service départemental d'incendie et secours des Alpes Maritimes. Les prestations concernent les nuisibles tels que les rongeurs et notamment les souris, les mulots, les rats bruns, les rats noirs, les pigeons, les blattes, les fourmis, les moustiques, les puces, les psoques, les punaises de lit et de manière générale tous les insectes et acariens. Les locaux seront traités selon les réglementations en vigueur et plus particulièrement la norme HACCP pour les espaces de restauration. Il se décompose de la manière suivante : - Pour sa partie forfaitaire : les prestations de traitement annuel des bâtiments du SDIS (Annexe1) - Pour sa partie à bon de commande : les prestations ponctuelles curatives et d'urgence (Annexe2)

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

48 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 70%
- Valeur technique : 20%
- Performances en matière de protection de l'environnement : 10%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 25/06/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 26P015

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Valeur estimée hors TVA : entre 35 000,00 euro(s) et 89 000,00 euro(s) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice, 18 avenue des Fleurs, CS61039 06050 Nice Cedex 1 Tél : 0489978600 Mel : greffe.ta-nice@juradm.fr Web : <https://nice.tribunal-administratif.fr/> Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Montant minimum quadriennal : 35 000,00 euros HT Montant maximum quadriennal : 89 000,00 euros HT Durée de validité des offres : 120 jours Durée : 12 mois reconductible 3 fois sans excéder une durée totale maximale de 4 ans. Le candidat devra se rendre sur le site : <https://www.marches-publics.info> pour : - télécharger le dossier de consultation - déposer une offre - faire une demande de renseignement complémentaire

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : SDIS des Alpes-Maritimes

Adresse : 140 av Maréchal de Lattre de Tassigny, 06273 Villeneuve-Loubet Cedex

Coordonnées :

Téléphone : 0493227600

Courriel : demat@sdis06.fr

Adresse internet : <https://www.marches-publics.info>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/06/2026